

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018

Délibération  
n° 2018.12.447

**Camping**  
**communautaire :**  
**rapport annuel 2017**

**LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

**Secrétaire de séance :** Bernard CONTAMINE

**Membres présents :**

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir :**

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, Patrick BOURGOIN à Danielle CHAUVET, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

**Excusé(s) :**

Jean-Marc CHOISY

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.12.447**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur ETIENNE**

**CAMPING COMMUNAUTAIRE : RAPPORT ANNUEL 2017**

Par délibération n° 32 du 31 mars 2011, le conseil communautaire a approuvé la création de la régie dotée de la seule autonomie financière pour la gestion du camping d'intérêt communautaire, conformément aux dispositions des articles L.2221-11 à L.2221-14 et R.2221-63 à R.2221-94 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'avis favorable de la commission attractivité, économie et emploi du 5 décembre 2018,

Vu l'avis favorable de la commission consultative des services publics locaux du 10 décembre 2018,

**Je vous propose :**

**DE PRENDRE ACTE** du rapport annuel de la régie du camping communautaire pour l'exercice 2017 en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**18 décembre 2018**

**Affiché le :**

**18 décembre 2018**

# Camping du Plan d'eau

1, rue du camping - 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE

Pour les GPS : Rue du plan d'eau

camping@grandangouleme.fr

www.camping-angouleme.fr / 05 45 92 14 64



## RAPPORT ANNUEL 2017 DU CAMPING COMMUNAUTAIRE DU PLAN D'EAU DE SAINT YRIEIX

La saison 2017 est la 9<sup>ème</sup> saison de fonctionnement sous le statut de régie.

### FONCTIONNEMENT :

Ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, le fonctionnement du camping est assuré par 2 agents permanents :

- Flore QUENEUILLE, responsable du camping, régisseur, sous contrat à durée indéterminée de droit privé,
- Fabien ROBLES, agent polyvalent, régisseur suppléant, sous contrat à durée indéterminée de droit privé. Il a bénéficié d'une mobilité. Remplacé par Christophe GAUNET en CDD du 01/07 au 30/11/2017. Suivi d'un CDI de droit privé au 01/12/2017.

L'équipe a accueilli un stagiaire Vitor PEIXOTO RUA du 3 au 28 avril, qui a été prolongé en mai.

- Il a travaillé sur les outils de communication et principalement réactualisé l'activité sur le web et les réseaux sociaux, et s'est familiarisé avec l'accueil et les réservations, ainsi que les diverses tâches quotidiennes en soutien à l'agent d'entretien.
- Grâce à sa très bonne intégration, il a lui a été proposé un CDD pour un renfort sur l'accueil sur un volume de 113 heures réparties du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août. En effet, cela a permis à la responsable de consacrer davantage de temps à la tenue de la régie.

L'équipe a été renforcée par la présence de 4 saisonniers à temps partiel (pour l'équivalent de 2 ETP) :

- 2 agents d'entretien de 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre (7 mois) pour 105h/mois (735h sur la totalité du contrat). L'un des saisonnier ayant eu des comportements inadaptés (travail non fait, retards répétés), son contrat a été interrompu. La surcharge de travail a été absorbée par un autre agent qui a ainsi bénéficié d'heures supplémentaires.
- 2 agents d'accueil du 1<sup>er</sup> Avril au 31 octobre (7 mois) pour 100h/mois (700h sur la totalité du contrat)

## ACTIVITE COMMERCIALE :

➤ Le bilan de l'activité commerciale de l'exercice 2017 s'établit ainsi :

CA 2017 : **189 967,80 € HT** (2016 : 186 055,46 € HT) soit ↗ 2.1 %  
Nombre de nuitées : **21 125** (2016 : 20 527) soit ↗ 2.9 %

CA camping-caravaning : **61 064,54 € HT** (2016 : 53 310 € HT)  
CA camping-car : **31 104,06 € HT** (2016 : 40 308 € HT)  
CA mobil-home : **102 177,81 € HT** (2016 : 96 936 € HT) + 5.4%

Recette de taxe de séjour : **5 804,40 €** (2016 : 6 166 €)

Une hausse du nombre de nuitées de 2.9 % en 2017, et une hausse du chiffre d'affaires (CA HT) de 2,10% ; on constate à nouveau une hausse des réservations pour les mobiles-home (+ 5.4%)

➤ Les taux de remplissage (TR) se définissent de la manière suivante :

TR camping-caravaning : nombre de nuits / (nombre total de parcelles x nombre de jours d'ouverture)

TR camping-car : nombre de nuits / (nombre total de place x nombre de jours d'ouverture)

TR Mobil home : nombre de nuits / (nombre total de mobil-home x nombre de jours d'ouverture)

- Camping-Caravaning 4 448 nuits soit 20,78 % (2016 : 4 188 nuits) + 6,2 %
- Emplacement Groupe 231 nuits soit 2,8 % (2016 : 154 nuits) + 50%
- Aire de Camping-Car 1 701 nuits soit 56,7% (2016 : 2 306 nuits) - 26%
- Mobile-home 1 810 nuits soit 21,7% (2016 : 1 658 nuits) soit + 9,2%
  - TR Mobil-homes Astria : **51,21 %** (2016 : 56.73 %) - 9.7%
  - TR Mobil-homes Loggia : **44,86 %** (2016 : 41.96 %) +6.9%
  - TR Mobil-homes Visio/Hélios : **41,90 %** (2016 : 39.16 %) +6.9%

- La fréquentation globale est en augmentation régulière
- Le taux d'occupation des emplacements **camping-car** baisse car une grande partie des occupations se fait sur les emplacements nus, mais au total est en hausse.

Clientèle :

- Les mobil-homes de type Astria, 2-4 places rencontrent une baisse (10 points).
- Le taux d'occupation des mobil-homes de type Loggia (4-6 places) augmente de près de 7 points tout comme les Visio et Hélios (4-6 places également).
- 77 % des clients viennent en couple et les Astria sont adaptés à cette clientèle. Les autres mobil-homes sont occupés par les familles ou par une clientèle ouvrière qui occupe l'hébergement à plusieurs personnes.

## **CLIENTELE :**

La clientèle française reste majoritaire et représente 74% de la clientèle pour 90% du CA annuel.

La clientèle étrangère (26% de la clientèle pour 11% du CA annuel) est représentée par les Pays Bas (6.9%) l'Allemagne (6.7%) la Grande-Bretagne (6.1%), la Belgique (2.3%) et l'Espagne (2.1%).

*Source documentaire :*

\\gda.intra\Services\Proximité\03-Tourisme\5 - Camping\Suivi divers\Statistiques

55 % des clients restent une nuit, 30 % restent 2 à 3 nuits et 12 % entre 4 et 7 jours et 3% restent plus de 7 jours.

Parmi les fortes satisfactions sont citées : la qualité de l'accueil, le calme et l'entretien du site.

Parmi les insatisfactions : le manque d'ombre.

Si les clients accèdent plus facilement au camping grâce aux informations diffusées sur les documentations et le site web, la signalétique routière reste toujours à améliorer.

## **INVESTISSEMENTS :**

- Changement du liner de la piscine et de la bâche de protection
- Création d'un emplacement sécurisé pour les bouteilles de gaz
- Modification du plan d'évacuation
- Installation de caméra de surveillance
- Restaurant : achat d'armoires réfrigérées

## **LOCATION DE VELOS :**

La location de VAE reste modeste mais stable depuis 2015 pour un chiffre d'affaire de 606€ en 2017. (600€ en 2015, 615€ en 2016)

Qui représentent 28 locations en journées complètes et 59 en demi-journées.

## **CLASSEMENT ET LABELS :**

Classement 4 étoiles :

Le Camping communautaire est classé dans la catégorie 4 étoiles Tourisme depuis 2013. Ce classement correspond à une hôtellerie de plein air haut de gamme et impose des obligations en termes d'équipements, d'accueil et de confort.

*Le Camping sera de nouveau audité en 2018 pour la vérification du respect des critères imposés par ce label pour les 5 années à venir.*

Labels et marques :

Le Camping communautaire est porteur de trois labels :

**La Clef Verte**, est un écolabel international qui garantit que le Camping Communautaire est inscrit dans une démarche environnementale performante et qu'il a pour objectif d'évoluer en permanence vers des pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement, tant dans son fonctionnement que dans l'accompagnement des campeurs vers des écogestes au quotidien.

Ce label contrôle, entre autre, une politique environnementale, la sensibilisation des hôtes à l'environnement, la gestion de l'eau et des énergies, la gestion des déchets, les achats responsables...

*Le Camping sera de nouveau audité en 2018 pour la vérification du respect des critères imposés par ce label.*

**Accueil Vélo**, est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité le long des itinéraires pour cyclistes en itinérance. Ce label impose des équipements et des services spécifiques et permet de renforcer le cyclotourisme du territoire et d'accueillir les cyclistes des véloroutes européennes V3 et la Flowvélo.

*Le Camping sera de nouveau audité en 2018 pour la vérification du respect des critères imposés par ce label.*

**Tourisme et Handicap**, est une marque d'Etat qui assure aux personnes en situation de handicap la garantie d'un accueil efficace et adapté à leurs besoins spécifiques. Le Camping Communautaire est labélisé pour les 4 principales déficiences : handicap auditif, visuel, moteur et mental.

*Le Camping sera de nouveau audité en 2020 pour la vérification du respect des critères imposés par ce label.*

## **COMMUNICATION :**

**PUBLICITE :** Le Camping achète un encart sur le Guide ACSI, principal guide utilisé par la clientèle nord-européenne et dans le guide Michelin Camping France 2017.

**SITE INTERNET :** du 01/01/2017 au 31/10/2017

Nombre de visites : 10 591

Dont 49% via l'ordinateur, 38% le mobile et 13% la tablette

Quels profils ?

27.5% de 18-24 ans / 33.5% de 24-35 ans / 15.5% de 35-44 ans / 11% de + de ans

La majorité s'intéresse aux sports/ Sports individuels/ Course et randonnée

Origine des visiteurs : 76% France / GB 6.53% / 3.39% US / 5.35% NL / 3.87% All / 1.92% Esp